VUE GÉNÉRALE DE LA MISSION

OIM MAROC

PUBLIÉE EN 2024

Othmane, Marocain résidant à Boukhlef ayant bénéficié, après son retour au Maroc d'une aide à la réintégration ©OIM Maroc

CONTEXTE MIGRATOIRE AU MAROC

POLITIQUES ET CADRES DE GOUVERNANCE MIGRATOIRE AU MAROC

En étant un Pays de destination, de transit et de départ, les flux migratoires au Maroc sont à la fois internes, transfrontaliers et transrégionaux. Selon le Département des affaires économiques et sociales, en 2020, le Maroc comptait environ 103 000 migrant.e.s internationaux incluant des migrant.e.s en situation irrégulière, ceux/celles en situation régulière, des réfugié.e.s et des demandeurs d'asile.

Pour garantir une gouvernance efficiente de la migration, **le Maroc est activement engagé à l'échelle internationale et nationale dans des cadres et des mécanismes de gouvernance** à savoir, entre autres, l'Agenda 2030 pour le développement durable, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, la Stratégie nationale pour l'immigration et l'asile (SNIA), la Stratégie nationale pour les Marocains résidant à l'étranger et le Modèle marocain de développement. Le Maroc est également un acteur actif dans le cadre du système des Nations Unies comme en témoigne, à titre d'exemple, sa contribution aux travaux du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrant.e.s et les membres de leur famille. En juin 2023 à New York, le Maroc a été réélu en tant que membre du Comité de protection des droits de tous les travailleurs migrants pour la période 2024-2027. En janvier 2024, le Maroc a été élu, pour la première fois, à la présidence du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies.

En effet, le Maroc est parmi les **pays champions** dans la mise en place des 23 objectifs du Pacte mondial notamment dans la promotion et le partage des bonnes pratiques dans le cadre de la coopération sud-sud, la promotion des canaux de migration régulière, le renforcement de la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Il va sans dire que ces engagements assurent le lien entre les objectifs du Pacte mondial et ceux liés aux Objectifs du Développement Durable à l'horizon 2030.

Sur le plan national, dans le but de mettre la migration au profit des efforts pour le développement du Maroc, **la Stratégie nationale pour l'immigration et l'asile (SNIA) dispose de 11 programmes d'actions sectoriels et transverses** qui portent sur le volet de l'éducation, de la santé, du logement, de la protection sociale, de l'emploi, de la traite des êtres humains, de la coopération internationale ainsi que celui de la gouvernance. Pour appuyer l'efficience de la SNIA, en 2014 et 2017, le Maroc a organisé deux campagnes de régularisation au profit de 45 000 migrant.e.s originaires principalement de la République arabe syrienne, du Sénégal, de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la Côte d'Ivoire.

En dépit des efforts déployés en faveur d'une gouvernance des migrations efficiente, le Maroc continue de faire face à plusieurs défis dû à la complexité des dynamiques migratoires mais aussi à des défis globaux tels que les effets économiques et sociaux postpandémie COVID-19 ou ceux en lien avec le changement climatique pour ne citer que ceux là.

POPULATIONS VIVANT DANS DES SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉS

PERSONNES EN SITUATION ADMINISTRATIVE IRRÉGULIÈRE

Les flux migratoires irréguliers exacerbent les vulnérabilités des personnes tout au long des routes migratoires et augmentent considérablement les risques de violences, d'exploitation et d'abus pour les migrant.e.s tels que la traite des êtres humains, le travail forcé et les abus sexuels. Les migrant.e.s en situation irrégulière qui vivent au Maroc sont originaires principalement de la Guinée, du Nigéria, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et plus récemment du Soudan et du Yémen. Plusieurs régions et localités sont confrontées à des défis pouvant être liés à l'intégration des migrant.e.s ou au vivre ensemble entre les Marocain.e.s et les communautés migrantes.

ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS ET SÉPARÉS

Le rapport sur les tendances observées chez les enfants réfugiés et migrants en Europe, publié conjointement par l'OIM, le HCR et l'UNICEF en 2020, estime que la plupart des enfants arrivés en Espagne en 2020 arrivaient du Maroc, du Mali, de l'Algérie et du Sénégal. Pour sa part, entre avril et octobre 2022, l'OIM Maroc a identifié près de 7 264 enfants non accompagné.e.s et séparé.e.s, dont 70% sont migrant.e.s, dans six villes marocaines.

PERSONNES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La traite des êtres humains est un phénomène multiforme et un crime caractérisé par des formes inhumaines d'abus et d'exploitation. Les personnes les plus vulnérables aux différentes formes de violences et d'isolement, telles que les enfants et les migrant.e.s, sont les plus exposés au risque de la traite des êtres humains.

Selon le rapport de la Commission nationale chargée de la coordination des mesures ayant pour but la lutte et la prévention de la traite des êtres humains, publié en 2020, le nombre de cas de traite des êtres humains a augmenté de plus de 200 % en 2018 et de 96 % en 2019. Selon ce même rapport, les enfants mineurs représentaient 47,41% du nombre total des personnes victimes de la traite des êtres humains. D'après le Centre de Données Mondial sur la traite des êtres humains, il existe trois types d'exploitation qui sont les plus présentés au Maroc, à savoir: l'exploitation sexuelle, la mendicité forcée et la servitude.

PERSONNES DÉPLACÉES À CAUSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Selon les données de la Banque Mondiale, on estime que 1,9 million de Marocain.e.s (soit 5,4% de la population) risquent d'être déplacé.e.s à l'intérieur du pays en raison du changement climatique d'ici 2050. Les effets néfastes de ces changements climatiques impactent les conditions socio-économiques de la population locale mais aussi les dynamiques migratoires. De façon spécifique, les femmes subissent davantage les effets néfastes de la sécheresse et de la pénurie de ressources notamment dans les zones rurales. Les personnes qui migrent en raison des effets du changement climatique en particulier celles qui sont contraintes de se déplacer peuvent être exposées à des risques sanitaires croissants, y compris en matière de santé mentale, avant, pendant et après leurs déplacements.

JEUNES MARGINALISÉ.E.S

La migration est un reflet très visible des inégalités, que ce soit en termes de salaires, d'opportunités sur le marché du travail ou de modes de vie. Les jeunes vivant dans des environnements défavorisés ou marginalisés peuvent être victimes de recrutement à l'international frauduleux ou de céder à des cycles de violences. Dès lors, l'action communautaire, le leadership communautaire, la supervision et l'intégration des jeunes marocain.e.s marginalisé.e.s dans la société, la formation des associations, le développement des espaces pour les jeunes et les activités socioculturelles sont un travail central pour adresser les dangers auxquels ils peuvent faire face.

LES DÉPARTEMENTS DE L'OIM MAROC

L'OIM Maroc soutient le Gouvernement du Maroc non seulement pour protéger les migrants vivant en situation vulnérable et promouvoir le respect de leurs droits, mais aussi pour générer des résultats positifs et des avantages de la migration au service du développement du pays.

Présente au Maroc depuis 2007, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) travaille en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales et les entités institutionnelles, les partenaires internationaux, les Agences des Nations Unies ainsi que le monde académique et les acteurs associatifs pour adresser les questions migratoires en adoptant une approche holistique et concertée. L'OIM est guidée par les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies notamment la défense des droits humains pour tous. Dans ce sens, l'OIM Maroc et ses partenaires collaborent à l'échelle régionale, nationale et locale pour **générer les avantages de la migration au profit du développement durable du Maroc**. Dès lors, chacun des départements de l'OIM Maroc implémente et coordonne les axes thématiques présentés ci dessous:

Atelier de renforcement de capacité au profit de 15 associations partenaires de l'OIM Maroc @Imane Haffar/OIM Maroc

I. MIGRATION, GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT

GOUVERNANCE

L'OIM Maroc, en étroite collaboration avec ses partenaires, soutien et accompagne les collectivités territoriales afin d'intégrer la migration dans le plan de développement régional et les plans de développement local de soutenir le Maroc dans le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de la bonne gouvernance de la migration, des échanges structurés et du partage des bonnes pratiques entre les différents partenaires à l'échelle locale, nationale et internationale.

MOBILITÉ DES COMPÉTENCES ET INCLUSION SOCIALE

En matière de mobilité des compétences, l'OIM Maroc favorise les synergies entre la mobilité et le développement et promeut les voies légales de migration. Pour se faire, l'OIM Maroc soutien les partenaires gouvernementaux et le secteur privé dans le déploiement des pratiques de recrutement équitables, l'engagement de la diaspora, le renforcement des capacités sur la réglementation de la mobilité conformément aux standards internationaux et sur les droits des travailleuses et travailleurs migrant.e.s.

DONNÉES ET RECHERCHE

L'OIM Maroc met à disposition son expertise technique auprès des instances clés, telles que l'Observatoire National des Migrations et l'Observatoire Africain des Migrations, entre autres, pour la collecte, l'analyse et la dissémination des données migratoires. L'OIM Maroc collabore également avec différentes universités et centres de recherches sur la disponibilité, l'accessibilité et la dissémination des données migratoires objectives et factuelles.

INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES MIGRANT.E.S ET COHÉSION SOCIALE

L'OIM Maroc soutien ses partenaires clés en faveur de l'intégration socio-économique des migrant.e.s permettant ainsi d'optimiser leurs contributions en faveur du développement du Maroc. L'OIM collabore avec ses partenaires au Maroc également pour la promotion d'une perception positive des migrant.e.s et de la migration afin de réduire les barrières basées sur des préjugés et stéréotypes à l'égard des migrants.

MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'OIM Maroc soutient ses partenaires institutionnels pour l'intégration de la migration dans la planification des politiques environnementales afin de répondre aux défis liés au changement climatique. Cela permet une mise en œuvre efficace des politiques et programmes qui étayent la résilience des populations affectées par le changement climatique.

II. PROTECTION ET RÉSILIENCE

ASSISTANCE DIRECTE

L'OIM Maroc assure une assistance directe aux personnes, Marocaines et étrangères vivant dans des situations de vulnérabilité sous forme d'articles alimentaires et non alimentaires, d'hébergement d'urgence, d'assistance juridique, médicale et/ou psychosociale selon les besoins de vulnérabilité identifiés. L'OIM Maroc implémente également avec ses partenaires, notamment ceux de la société civile, des sensibilisations auprès des communautés migrantes et Marocains sur des questions liées à la santé, les accès aux droits dont ils sont éligibles au Maroc, les risques liés à la migration irrégulière, notamment la traite des êtres humains.

SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

L'OIM Maroc fournit une assistance médicale et psychosociale auprès des migrant.e.s vivant dans des situations de vulnérabilités notamment les femmes et les mères célibataires. L'OIM Maroc renforce également les capacités des acteurs associatifs partenaires et les acteurs institutionnels pour garantir une protection sociale universelle pour tous sans laisser une personne pour compte.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

L'OIM renforce l'assistance directe dispensée aux victimes de la traite et appui la coordination et la coopération entre les différentes autorités pertinentes nationales et internationales. L'OIM Maroc assure également le renforcement de capacité en matière de lutte contre la traite humaine et œuvre à la création d'un système de référencement national essentiel pour une meilleure identification et référencement des victimes de la traite.

ASSISTANCE POUR LE RETOUR VOLONTAIRE ET LA RÉINTÉGRATION/ OPÉRATIONS

L'OIM Maroc assure un retour volontaire vers les pays d'origine, aux personnes qui se trouvent bloqués au Maroc, en fournissant une assistance administrative et humanitaire avant le départ, un examen médical, une aide au voyage ainsi qu'une aide à la réintégration dans les pays d'origine. L'OIM Maroc appui également la réintégration des Marocain.e.s qui retournent volontairement en couvrant, de façon globale, leurs besoins sur les plans économique, social et psychosocial tout en prenant en compte le contexte communautaire dans lesquels ils retournent. En outre, l'OIM Maroc appui de façon opérationnelle la réinstallation des réfugié.e.s et des personnes en situation de vulnérabilité dans des pays hôtes dans le cadre du mécanisme de protection internationale.

L'accès à l'information sur les besoins des migrant.e.s vulnérables et des communautés hôtes au Maroc contribue aux efforts nationaux pour renforcer l'accès à des services de protection intégrés ©OIM Maroc.

III. SOUTIEN À LA JEUNESSE

DÉVELOPPEMENT D'ENVIRONNEMENTS INCLUSIFS

L'OIM encourage le développement d'environnements inclusifs, stables et résilients dans les quartiers urbains défavorisés permettant aux personnes marginalisées de rêver, d'accéder à un avenir meilleur et de réduire les vulnérabilités vis-à-vis des messages et au recrutement des extrémistes violents. L'OIM renforce également la participation de ces personnes en développant l'initiative civique et en promouvant une gouvernance réactive et efficace.

APPUI AUX PROFESSIONNEL.LE.S DES MÉDIAS

L'OIM Maroc collabore avec les professionnel.le.s des médias, les étudiant.e.s et les spécialistes de la communication sur les multiples dimensions de la migration. Le but étant d'appuyer leurs efforts en termes de développement de contenu portant sur les migrations, de soutenir en faveur d'un traitement équilibré et factuel des thématiques migratoires et de contrer la désinformation et les discours de haine.

L'OIM MAROC EN CHIFFRES

En 2022, **29 793** migrant.e.s et Marocain.e.s vivant en situation de vulnérabilité ont bénéficié d'assistance directe dans le cadre des activités mis en œuvre par l'OIM Maroc dans 10 villes.

20 Programmes mis en œuvre à l'échelle nationale grâce à un **budget total** de 11 200 722 USD.

En 2022, **107 accords de partenariats** signés avec des acteurs publics, privés, associatifs et internationaux.

En 2022, **22 associations** partenaires.

CAPACITÉS 2022-2023

PERSONNEL DE L'OIM MAROC

94 employé.es nationaux et internationaux en 2022

55% femmes

45% hommes

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS À TRAVERS LES PROGRAMMES DE L'OIM MAROC

L'Organisation internationale pour les migrations - OIM Rabat, Maroc
n°11 rue Aït Ourir, « Pinède », Souissi, Rabat - Maroc
Tél : +212 (0)5 37 65 28 81 / Fax : +212 (0)5 37 75 85 40
E-mail : iomrabat@iom.int - http://morocco.iom.int